

Observatoire Régional de la Biodiversité.

Journal
mars 2026



🟡 Cette partie regroupe les actualités de l'Observatoire Régional de la Biodiversité, notamment pour le volet SINP. Les informations spécifiques à chacun des pôles thématiques sont disponibles dans les pages dédiées.

🐡 Contributions et contributeurs

Plus de 5 millions de données ont été intégrées en 2025 ce qui porte à plus de 38 millions de données disponibles dans les outils. Des centaines d'organismes et milliers d'observateurs sont à l'origine de ces connaissances, nous les remercions vivement !

🐡 Fréquentation des outils

La fréquentation continue d'augmenter. Au cours de l'année 2025, ce sont plus de 38 000 visites pour le site internet (vs 25 000 en 2024), 45 000 pour Biodiv'AURA Expert (vs 37 000 en 2024). En moyenne, ce sont 3 780 visites par mois pour Biodiv'AURA Expert avec un maximum à 4419 en novembre.

🐡 Nouvelles fonctionnalités

1 🌿 Un message d'alerte en cas d'observations sensibles floutées

Désormais, lorsque vous effectuez une requête via Biodiv'AURA Expert, une fenêtre pop-up s'ouvre pour vous indiquer si des observations sensibles floutées sont présentes dans le périmètre de votre recherche. La procédure de demande d'accès à ces données est également détaillée.

2 🌿 Ajout des statuts des taxons dans le fichier d'export

Dorénavant les statuts de menaces et de protections sont disponibles dans les exports de Biodiv'AURA Expert pour faciliter l'exploitation des données !

3 🌿 Ajout de nouveaux champs dans la table d'export

De nouveaux champs ont été intégrés pour une meilleure compréhension des observations téléchargées après une requête depuis Biodiv'AURA Expert (Déterminateur, Floutage et Statut de validation).





Un accompagnement des producteurs

1 — Métadonnées

Réparties en cadre d'acquisition et jeu de données, les métadonnées sont des informations qui décrivent les données d'occurrence. Afin de simplifier leur gestion, des cadres d'acquisition régionaux ont été mis en place et présentés lors d'un webinaire en septembre 2025 ayant rassemblé 73 personnes. Ils permettent également une meilleure visibilité de ces métadonnées. L'ensemble des informations actualisées sur les métadonnées sont disponibles sur le site ORB : [Transmettre ses données](#) ▼

2 — Intégration de données

Le 16 octobre 2025 a été organisé un atelier technique sur l'intégration des données pour un nombre limité de participants (moins de 10) sur un format court (une heure). Cette configuration d'ateliers techniques sera reproduite en 2026 pour faciliter la préparation et la transmission des données à l'ORB. Les dates des prochains ateliers techniques seront mises en ligne sur le site de l'ORB, rubrique Agenda.

3 — Données sensibles

Les données de l'ORB sont diffusées en open data à l'exception des données dites sensibles (au titre de l'article L.124-4 du code de l'environnement).

Il s'agit de données d'observation dont la localisation précise ne doit pas être largement diffusée pour éviter de porter atteinte aux éléments qu'elles concernent. Les listes régionales sont disponibles en téléchargement : [Liste régionale des données sensibles flore](#) ▼ et [Liste régionale des données sensibles faune vertébrée](#) ▼

La liste régionale faune invertébrée est en cours d'établissement.

En attendant, la liste nationale, complétée de quelques espèces à fort enjeux régionalement, s'applique en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les conditions d'accès à la localisation précise des données sensibles ont été précisées et sont accessibles depuis cette page : [Accès aux données sensibles du SINP Auvergne-Rhône-Alpes](#) ▼

Cinq types de missions peuvent justifier l'accès aux données sensibles : les missions d'instruction réglementaires, les missions de police de l'environnement, les réalisations d'études d'impact, les missions de gestion de sites naturels et d'espaces protégés et les missions d'intérêt général dans le domaine de la connaissance et la protection de la biodiversité. L'utilisation des données sensibles est soumise à des règles également précisées dans la note de référence.



MonProjetBiodiversité : un nouvel outil pour agir en faveur de la biodiversité !

Après le déploiement du SINP régional, du portail de l'ORB et du Centre de ressources « *Agir en région pour la biodiversité* », la communauté régionale de travail s'élargit avec un nouveau dispositif : « *MonProjetBiodiversité – guichet unique de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes* ▼ ».

Son objectif est de proposer un point d'entrée unique d'information, de conseil et d'orientation pour les collectivités territoriales souhaitant mener des actions en faveur de la biodiversité sur leur territoire.

Une adresse mail :

monprojetbiodiversite@auvergnerhonealpes.fr ▼

Un numéro de téléphone : 04 26 73 30 03 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation régionale de l'Office français de la biodiversité et l'État poursuivent ainsi leurs efforts pour mobiliser les acteurs et reconquérir la biodiversité dans les territoires.

Ce portail est soutenu par l'Union européenne dans le cadre du projet *LIFE BIODIV'France* ▼, financé par le programme européen LIFE 2021-2027.



Les pôles SINP.

Le Pôle Vertébrés

1 Intégration de données

Un des objectifs phares du pôle étant de mobiliser le plus de données d'occurrence possible, l'intégration des données a été une tâche de fond tout au long de l'année 2025.

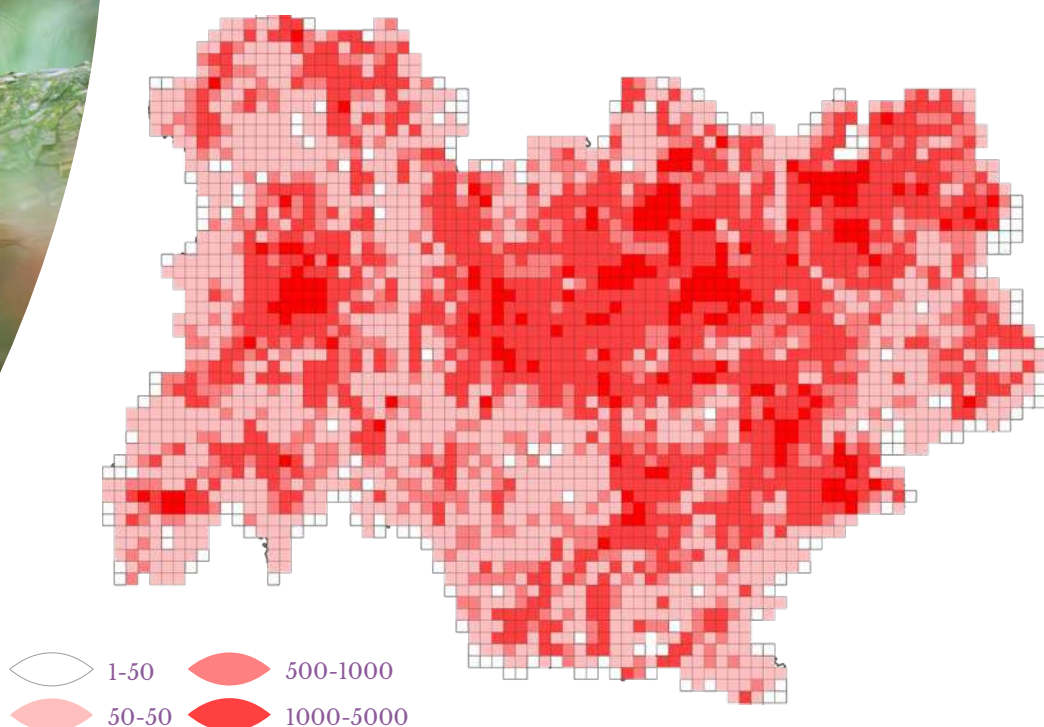
La priorité a été mise sur la récupération automatique des données d'autres bases de données GeoNature via l'outil appelé GN2PG développé et maintenu par la LPO.

Actuellement, les données de 19 structures sont maintenant automatiquement récupérées, soit 7 nouvelles sur l'année ! Il s'agit des structures suivantes : **Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)**, **Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude (CREA Mont Blanc)**, **Conservatoires d'espaces naturels d'Isère, de Savoie, de Haute-Savoie, d'Auvergne et de Rhône-Alpes**, **Département de l'Isère**, **Grenoble Alpes Métropole (RNR des Isles du Drac et de l'Étang de Haute-Jarrie)**, **LPO Auvergne-Rhône-Alpes**, **Syndicats de Gestion des Gorges de l'Ardèche et des Gorges de la Loire**, **Lo Parvi**, **Parcs nationaux des Écrins et de la Vanoise**, **Parcs naturels régionaux du Livradois Forez, du Massif des Bauges, du Vercors et des Volcans d'Auvergne**. Des échanges sont en cours pour mobiliser d'autres structures. Par ailleurs, des échanges ont eu lieu avec le **Département de la Drôme** pour intégrer automatiquement les données collectées par leurs agents via un outil tiers.

En complément, 55 fichiers de 21 producteurs différents ont été déposés sur le site de l'ORB ou récupérés directement auprès des structures, et intégrés au fur et à mesure.

La carte ci-dessous illustre le nombre de données par maille de 5 km qui ont été intégrées au cours de l'année.

Nombre et répartition des données intégrées en 2025



Pour compléter les intégrations de données, un rapport est produit et actualisé après chaque import de lot de données. Transmis aux producteurs, il permet de donner une vision d'ensemble en décrivant les lots de données. Peuvent ainsi être consultés :

- des éléments descriptifs (répartitions temporelle, spatiale et altitudinale, type de géométrie, répartition par groupe, rang taxonomique et métadonnées...)
- l'avancement de la validation,
- des informations sur les éventuelles incohérences (doublons potentiels, altitudes erronées...),
- une alerte sur les données d'espèces exotiques envahissantes nouvellement mentionnées.

> Un exemple de rapport est consultable [en cliquant ici](#) ▼

Un travail reste à faire pour amorcer une phase d'échanges et de retours à l'ensemble des producteurs sur cette base. En outre, une réflexion est en cours pour élargir la production de ce rapport à tous les pôles.

N'hésitez pas à exprimer vos attentes sur cet outil !

2 Validation des données

Le chantier sur la validation des données s'est poursuivi au cours de l'année en systématisant la confrontation aux profils de taxons sur la majorité des données entrantes.

Pour mémoire, les profils de taxons définissent pour chacun des taxons, sur la base de données fiables, une répartition géographique et altitudinale (connue), en tenant compte de la période de l'année. Une donnée cohérente sur l'ensemble des critères verra son statut de validation passer automatiquement de « *En attente de validation* » à « *Probable* ». Ce processus est automatique. Les rangs taxonomiques autres que l'espèce sont pour le moment exclus de ces validations automatiques du fait d'un travail de nettoyage encore en cours (données saisies à la sous-espèce alors qu'elles devraient l'être à l'espèce, modification d'espèces pour se mettre en cohérence avec les évolutions récentes etc.). La systématisation de ce travail est indispensable avant de généraliser la validation automatique.

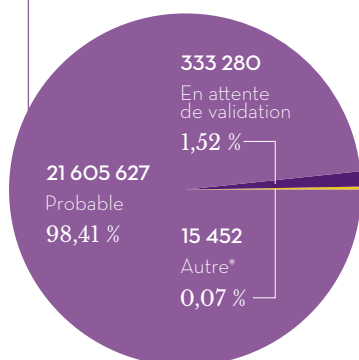
La prochaine étape du chantier consistera à identifier les données qui pourraient automatiquement prendre un autre statut et notamment :

- **Non réalisable** pour les données dont la validation nécessite des éléments complémentaires non disponibles,
- **Douteux ou invalide** dans le cas d'observations présentant un faible niveau de cohérence avec les répartitions connues (critères à définir).

L'objectif étant de définir les bases d'un processus automatisé d'invalidation des données pour limiter le nombre de données en attente de validation.

La finalisation de ce travail n'est pas un obstacle à la consultation des données, puisqu'elles sont toutes disponibles sur Biodiv'AURA Expert indépendamment de leur statut (mais celui-ci est précisé).

Ce graphique illustre la répartition du nombre de données par statut de validation. On constate que la part de données en attente de validation n'est que de 1,5%, la validation automatique permettant de valider une grande part des données.



La liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes a été publiée !

Après plusieurs années de travail, le document de synthèse sur la liste rouge a été publié.

Consultez-le sur le site de l'ORB en [cliquant ici](#) ▼

Recevez les actualités du pôle vertébrés en vous inscrivant à notre lettre d'information [en cliquant ici](#) ▼



* Cette catégorie comprend les statuts certain – très probable, douteux, invalide et non réalisable. La majorité des données a un statut « certain/très probable »)



Le Pôle Invertébrés

1 Un regard sur les données invertébrés

– Chiffres clés

Tout au long de l'année, le Pôle Invertébrés assure l'intégration et la diffusion des données transmises par de nombreux contributeurs. De plus en plus de structures dotées de l'outil GeoNature transmettent désormais leurs données automatiquement au Pôle, permettant une mise à jour plus fréquente de ces dernières. L'intégration des fichiers transmis se poursuit également, permettant de partager actuellement plus de 5,1 millions de données « invertébrés » sur plus de 18 400 taxons et plus de 2 400 jeux de données.

– Intégration et complétude des données

À son lancement, le Pôle Invertébrés ne proposait pas de gabarit pour la transmission des données. Ce fonctionnement s'est rapidement traduit par des formats très hétérogènes et des retards d'intégrations. Depuis 2024, un gabarit standard a été mis en place, permettant de réduire les délais d'intégration et de maintenir à jour plus efficacement les connaissances partagées. Ce gabarit explicite également les différentes variables prises en charge par le Pôle Invertébrés et la manière dont l'information pourra être restituée. Les autres formats restent acceptés, dès lors qu'ils comportent toutes les informations « obligatoires » du gabarit.

Depuis fin 2025, des ateliers en ligne sont organisés pour accompagner les contributeurs dans l'utilisation de ce gabarit standard.

– Des doublons évitables ?

Afin de limiter les doublons, les producteurs de donnée sont invités à attribuer un identifiant unique « *uuid* » à leurs observations dès leur création dans les fichiers/outils de saisie qui leurs sont propres, et à ne les diffuser qu'avec cet identifiant. Pour accompagner cette démarche, un générateur d'*uuid* est disponible sur notre site internet, et cet identifiant devient obligatoire dans le gabarit standard.

> Toutes les informations pour transmettre ses données *en cliquant ici* ▼

– Des champs facultatifs, mais importants

La qualité et la complétude de la base de données régionale sont des enjeux collectifs. Si seuls certains champs sont techniquement obligatoires, les contributeurs sont fortement incités à transmettre l'ensemble des informations « facultatives » dont ils disposent pour partager collectivement les données les plus complètes et précises possibles.

Par exemple le « stade de vie », toujours connu de l'observateur sur le terrain pour les lépidoptères et odonates, n'est disponible dans le champs dédié que pour 15% des données partagées par le Pôle Invertébrés.

2 Dynamiques et publications phare en 2025

– Liste rouge régionale des bourdons

Réalisée par Arthropologia, la Liste Rouge Régionale des bourdons est parue début 2025. Près d'une espèce sur 5 (18,4%) est considérée menacée en Auvergne-Rhône-Alpes, soulignant l'importance de prendre en compte ces pollinisateurs dans les différentes études et démarches en région. Le document est disponible sur notre site internet *en cliquant ici* ▼

2 — Clé de détermination et dynamique « chilopodes »

Afin d'améliorer les connaissances sur ce groupe en région, la clé de détermination des chilopodes d'Auvergne-Rhône-Alpes et PACA a été publiée début 2025. Élaborée par Étienne Iorio en lien avec le Pôle Invertébrés, elle permet la détermination de toutes les espèces connues à l'échelle des deux régions. Richement illustrée et très didactique, cette clé est idéale pour débiter et contribuer à la démarche d'amélioration des connaissances !

Un groupe d'entraide a par ailleurs été créé pour permettre aux volontaires, débutants ou experts, d'échanger et partager leurs découvertes.

Pour le rejoindre : pole.invertebres@gmail.com ▶

Les Chilopodes d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Guide pratique d'identification ▶

– Punaises pentatomoidea : état des lieux

En septembre 2025, Zicrona, l'Association entomologique d'Auvergne et le CEN Savoie ont publié un état des connaissances sur les punaises Pentatomoidea en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce travail vise à orienter et faciliter l'acquisition de nouvelles données pour améliorer les connaissances sur ce groupe dans la région.

Établi à partir des informations centralisées dans la base de données du Pôle Invertébrés, ce travail repose sur les connaissances produites et partagées par un vaste réseau de contributeurs. Merci à toutes et tous pour ce partage ! Cet état des lieux est disponible sur notre site [en cliquant ici](#) ▶

– Liste rouge régionale des lépidoptères macrohétérocères

Débutée en 2024, l'élaboration de la Liste Rouge Régionale des lépidoptères macrohétérocères s'est poursuivie en 2025, mobilisant le Pôle Invertébrés pour centraliser et valider un maximum de données d'observations. Ce travail, financé par la DREAL et coordonné par Flavia APE, devrait être publié au printemps 2026, suivi d'une liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF courant 2026.

– Deux autres listes rouges régionales en cours d'actualisation

Courant 2025, le Pôle Invertébrés a été associé à deux nouveaux projets d'actualisation des listes rouges régionales :

- « *Odonates* » : Porté par le CEN Auvergne et FNE Haute-Savoie en lien avec le Groupe Odonat'Auvergne et le Groupe Sympetrum GRPLS.
- « *Rhopalocères & Zygènes* » : porté par Flavia APE en lien avec l'Association Entomologique d'Auvergne et la SHNAO

Ces deux listes rouges « Auvergne-Rhône-Alpes » remplaceront les listes actuellement disponibles à l'échelle des ex-régions. Récemment débutées, la validation et l'analyse des données se poursuivront tout au long de l'année 2026, pour une publication en 2027.

– Une nouvelle démarche nationale pour le suivi des pollinisateurs

À partir de 2026, le dispositif européen EU PoMS sera mis en place pour acquérir des données de suivis sur les pollinisateurs. Sous le pilotage de la DREAL en région, ces suivis porteront sur les abeilles, syrphes, papillons diurnes et papillons nocturnes.





Le Pôle d'Information Flore-Habitats-Fonge

1 — De beaux « chantiers » pour la flore et la bryoflore...

Plusieurs travaux vont mobiliser les données du Pôle d'information flore-habitats-fonge en fin d'année 2025, début d'année 2026. En effet, plusieurs référentiels vont faire l'objet d'une mise à jour à partir de l'hiver 2025.

La révision de la liste nationale des espèces protégées a débuté cet automne. À partir du mois de novembre ce sera le tour de la liste rouge régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la flore vasculaire. Puis, début 2026, les Conservatoires botaniques nationaux Alpin et du Massif central travailleront à la mise à jour de la liste régionale des espèces de flore protégées.

Enfin, un groupe de travail du PIFH devrait être mobilisé en 2026 pour établir la liste des espèces sensibles pour la bryoflore.

Ainsi, l'ensemble de ces travaux s'appuie sur les données disponibles dans les outils Biodiv'AURA et, pour la liste des bryophytes sensibles dans le cadre du SINP, les experts du réseau du PIFH seront sollicités pour contribution.

2 — Rappel du calendrier de mise à jour des données flore et fonge du PIFH

Les Conservatoires botaniques nationaux Alpin et du Massif central s'appuient sur leurs outils métiers respectifs pour assurer leurs missions de structuration, de validation et de mise à disposition des données flore.

Ainsi, les données de flore vasculaire, de bryoflore et de fonge centralisées et validées (certain / très probable / probable) par les animateurs du PIFH sont intégrées aux outils du SINP d'AURA deux fois par an : au printemps (courant mars) et à la sortie de l'été (courant septembre) différemment des données faune pour lesquelles la mise à jour est plus régulière.

3 — Les avis de recherche du CBN Alpin

Dans le cadre du *programme Flor-Alp* ▼, le Conservatoire botanique national Alpin a proposé au réseau du PIFH de participer à des enquêtes permettant une meilleure connaissance de la flore des Alpes.

En avril, plusieurs *avis de recherche ont été publiés sur le site de l'ORB* ▼ et transmis par mail aux partenaires.

Vous êtes nombreux à vous être prêtés au jeu, partant ainsi à la recherche de la Gagée jaune et de la Pivoine officinale. Un grand merci pour vos contributions !

Les observations que vous avez transmises par *l'outil de saisie du CBN Alpin* ▼ viendront alimenter Biodiv'AURA Expert lors des prochaines mises à jour de données.

Vous pouvez retrouver les avis de recherche en question dans la rubrique *Actualités* ▼ du site de l'ORB.

4 — Réunions et sorties botaniques du réseau des observateurs de la flore du Massif central auvergnat et rhônalpin

La botanique solitaire c'est bien... En groupe, c'est dix fois mieux ! Depuis sa création, le CBNMC anime dans chaque département de son territoire d'agrément un réseau de botanistes pour participer à la connaissance de la flore, de la fonge et des bryophytes, grâce aux soutiens de nombreux partenaires.

Ces réseaux départementaux sont composés de botanistes et amateurs éclairés ainsi que de personnels d'organismes œuvrant dans la préservation de l'environnement ou dans la recherche, de jardins botaniques, de sociétés savantes, de cueilleurs professionnels, et plus particulièrement d'associations botaniques et/ou naturalistes intervenant sur le Massif central.

Les membres du réseau peuvent s'impliquer de différentes manières pour améliorer la connaissance botanique du département, en lien avec le CBNMC : inventaire sur des mailles à déficit de données, recherche d'espèces prioritaires et de stations anciennes, recherche d'espèces exotiques envahissantes émergentes, etc. Ils se réunissent chaque année pour évoquer les actions menées par le CBN dans chaque département du Massif central et surtout prendre connaissance des espèces prioritaires à enjeux de conservation pour lesquelles des actions d'inventaire et de préservation seraient à engager.

Plusieurs rencontres de ce réseau ont donc eu lieu au cours de l'année 2025. Retrouvez toutes les informations grâce aux *actualités diffusées sur le site de l'ORB* ! ▼

5 — Les characées, des végétaux méconnus...

Connaissez-vous les characées ? Particulièrement méconnues, ces algues vertes peuplent pourtant de nombreux milieux aquatiques. Parmi la quarantaine d'espèces présentes en Europe occidentale, plus de la moitié ont été observées dans le Massif central !

Le Conservatoire botanique national du Massif central consacre de nouvelles pages dédiées à ces végétaux surprenants sur son portail thématique. Comment les reconnaître ? Quels rôles dans les écosystèmes ? De quelles menaces font-elles l'objet ? Comment contribuer à leur inventaire et à leur conservation ?

Ces pages proposent de nombreuses ressources dédiées aux botanistes en herbe, désireux d'approfondir leurs connaissances sur les characées du Massif central.

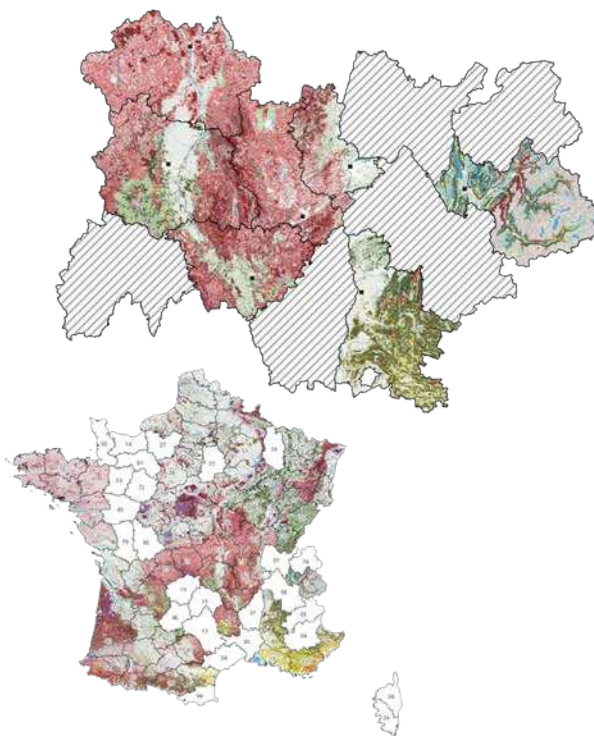
Pour en savoir plus, rendez-vous ici : projets.cbnmc.fr/characees ▼

6 — Des nouvelles de CarHab

CarHab est un programme de cartographie des habitats naturels et semi-naturels terrestres de France.

En 2026, les départements de France hexagonale et de Corse seront disponibles. En 2025, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les données CarHab des départements 03, 26, 42, 43, 63, 69 et 73 sont téléchargeables sur [cette page de l'IGN](#) ▼ (en remplacement temporaire de la page dédiée sur l'INPN).

La carte est construite en croisant des informations écologiques (8 paramètres concaténés sous la forme d'un biotope) et physiologiques (stade de développement de la végétation). Une correspondance est faite avec les typologies EUNIS et Natura 2000. La cartographie CarHab, réalisée au 1/25 000, permet d'identifier des enjeux à différentes échelles (région, département, bassin versant, collectivités territoriales, etc.), de servir comme cartes d'alerte ou de pré-localisation d'habitats, de biotopes et de formations végétales pour divers projets ou besoins. Néanmoins, elle ne peut pas être utilisée pour une analyse fine au niveau parcellaire sans vérification terrain.



7 — Et si on parlait de vous ?

Vous avez des actualités qui concernent la flore, la bryoflore, la fonge ou les habitats en Auvergne-Rhône-Alpes ? Nous pouvons les relayer auprès des réseaux PIFH et ORB. Transmettez-nous vos informations détaillées : pole-flore@biodiversite-aura.fr ▼

Pour recevoir les actualités du Pôle d'information flore-habitats-fonge, inscrivez-vous à notre lettre d'information [en cliquant ici](#) ▼

Le Centre de ressources.

« Agir en région pour la biodiversité »

Le Centre de Ressources « Agir en Région pour la biodiversité » regroupe désormais de nombreuses thématiques dont les « Espèces Exotiques Envahissantes » (EEE) qui figurent parmi les 5 facteurs mondiaux impactant la biodiversité avec la pollution, la surexploitation de certaines ressources naturelles, la destruction des milieux naturels et l'évolution climatique en cours.

C'est pour cette raison que cet enjeu est identifié dans de nombreuses stratégies de préservation de la biodiversité mais également de la santé humaine, de l'aménagement du territoire... au regard des impacts induits par la propagation de ces espèces.

Le Centre de Ressources Thématiques EEE a pour vocation de centraliser des informations pertinentes dans ce domaine d'expertise en lien avec des réseaux d'acteurs supra-régionaux et infra-régionaux afin d'en faciliter l'accès : [en cliquant ici](#) ▼

Il se structure en 4 onglets traitant les contenus suivants :

- **généralités et stratégies relatives** aux EEE à l'échelle nationale et régionale : [en cliquant ici](#) ▼
- **définition et concepts** sur les EEE : [en cliquant ici](#) ▼
- **liste d'espèces pour la faune et la flore** dont les espèces réglementées* : [en cliquant ici](#) ▼
- **retours d'expérience de gestion** : [en cliquant ici](#) ▼

Au sein de ces pages, des liens permettent d'accéder à des sources d'informations complémentaires.

Deux **cartographies interactives** sont également consultables sur les sujets suivants :

- les acteurs impliqués sur les EEE en Auvergne-Rhône-Alpes
- les professionnels de la valorisation des déchets verts acceptant des déchets de plantes EE

Ces outils ont vocation à être actualisés et complétés en lien avec les acteurs régionaux acceptant d'y figurer afin de faciliter les échanges entre acteurs et entre filières socio-professionnelles.

Le CDRT EEE fait partie de la mise en œuvre de la feuille de route EEE 2023-2030 de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

N'hésitez pas à contribuer et à faire connaître vos actions (connaissance, sensibilisation, gestion...) au travers de la rubrique actualités de l'ORB AuRA et d'une Newsletter EEE AuRA, à venir dès 2026. Ce dernier support sera diffusé à une liste d'acteurs régionaux.

Un Webinaire régional a été organisé le 17 mars 2026 pour présenter la démarche ainsi que des témoignages de stratégies territoriales engagées. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt pour la démarche.

**Une liste faune EE devrait être élaborée en 2026 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.*

Les sciences participatives.

L'importance des données collectées pour les programmes scientifiques

Les naturalistes bénévoles jouent un rôle fondamental dans l'amélioration des connaissances de la biodiversité, en versant leurs données opportunistes dans les bases de données centralisées et *in fine* dans le SINP régional.

Pour l'actualisation en continu des ZNIEFF, ce sont ainsi près de 140 000 données qui sont valorisées chaque année grâce au SINP régional. Ces données opportunistes permettent également d'élaborer des référentiels régionaux, tels que les listes rouges.

Un autre rôle peut-être moins connu est leur participation à des programmes de connaissances s'appuyant sur un protocole national ou régional. On peut citer par exemple le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), permettant un suivi de tendances nationales depuis de nombreuses années. D'autres programmes similaires sont en plein essor, sous l'impulsion du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre qui vise à renforcer les suivis de certains groupes taxonomiques pour bâtir des indicateurs nationaux de moyen et long terme. On peut citer le suivi temporel des rhopalocères de France (STERF), le suivi des populations d'amphibiens et reptiles (POP amphibiens, POP reptiles), le suivi des insectes pollinisateurs (SPIPOLL, EU PoMS), le suivi des odonates (STELI, SOGAP).

Les sciences participatives sont également un levier important pour des enquêtes de large échelle ciblées sur une ou quelques espèces (exemples : lucioles, Lucane cerf-volant, oiseaux des mangeoires, etc.).

Vu l'immensité des territoires à surveiller pour répondre aux engagements européens, l'État, l'OFB et la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaitent renforcer le rôle des sciences participatives en finançant des animations régionales permettant de former et accompagner les naturalistes bénévoles. L'observatoire régional de la biodiversité joue un rôle central pour la promotion de ces programmes participatifs. Au niveau national, voir la page vigienature.fr et open-sciences-participatives.org ▼

– Les sciences participatives pour mobiliser les citoyens pour agir en faveur de la biodiversité

En plus de renforcer les connaissances de la biodiversité, les sciences participatives sont aussi de très bons leviers de mobilisation des habitants en faveur de l'environnement. Outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous les âges, de nombreux protocoles s'accompagnent d'outils pédagogiques et se vivent lors de sortie nature animées.

Mobilisées dans le cadre d'actions locales, les sciences participatives permettent de (re)découvrir la biodiversité de sa commune, de son quartier ou même de son jardin.

Une animation régionale des sciences participatives est ainsi en train de se mettre en place dans la région.

En 2026, un centre de ressources dédié verra le jour au sein de l'ORB, accompagné d'une infolettre mettant en avant les protocoles, résultats et acteurs des sciences participatives en région. Un soutien à la mise en place ou à l'animation de programmes participatifs sera proposé. Il prévoit notamment l'organisation de rencontres et temps d'échanges, pour informer et outiller l'ensemble des acteurs engagés, ou souhaitant s'engager, dans les sciences participatives.

Plus d'informations : Joséphine Chazot, URCPIE AURA, j.chazot@urcpie-aura.org ▼



Observatoire Régional de la Biodiversité

Piloté par la DREAL, la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et l'Office Français de la Biodiversité

Opéré par les animateurs thématiques :

Conservatoire Botanique National Alpin

Domaine de Charance 05000 Gap

Lucile Vahé ◊ l.vahé@cbn-alpin.fr ▶

Ornella Kristo ◊ o.kristo@cbn-alpin.fr ▶

Conservatoire Botanique National du Massif central

3, Rue Adrienne de Noailles 43230 Chavaniac-Lafayette

Mélanie Piroux et Quentin Ragache ◊ sinp@cbnmc.fr ▶

Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes

10, Impasse Saint-Exupéry BP 30152 42163 Andrézieux-Bouthéon Cedex

Marc Chautan ◊ m.chautan@chasseauvergnerhonealpes.com ▶

Flavia APE

264, Route des Alpes 38460 Trept

Donovan Maillard ◊ donovan.maillard@flavia-ape.fr ▶

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

100, Rue des Fougères 69009 Lyon

Julien Girard-Claudon ◊ julien.girard-claudon@lpo.fr ▶

Mission haie

10, Allées des eaux et forêts 63370 Lempdes

Sylvie Monier et Joséphine Bouvard ◊ haies.foret.ara@outlook.fr ▶

Union des Conservatoires d'Espaces Naturels Auvergne-Rhône-Alpes

Maison forte — 2, Rue des Vallières 69390 Vourles

Juliette Berger ◊ juliette.berger@cen-auvergne.fr ▶

Sylvie Martinant ◊ sylvie.martinant@cen-auvergne.fr ▶

Union Régionale des CAUE

6 bis, Quai Saint-Vincent 69001 Lyon

Christelle Rémy ◊ urcaue.aura@gmail.com ▶